

second degré. Ils assistaient les deux ministres précédents (*Tch'eng siang*) dans le maniement du pouvoir. Tout ce qui concernait l'armée et les autres affaires importantes de l'Etat était de leur ressort.

» En 1265, le fameux A-ah-me-te (A'hmed) fut élevé à ce poste par K'oublai Khaân. Il l'occupa jusqu'en 1282, année dans laquelle il fut élevé à celui de Tch'eng Siang, et tué dans une conspiration de palais;

» 3<sup>o</sup> Quatre « ministres assesseurs », deux de droite, *yeou tch'eng*, et deux de gauche, *tso tch'eng*, du premier degré du second rang. Ils avaient pour fonctions d'aider les ministres dans tout ce qui concernait l'administration. C'étaient comme des « sous-secrétaires d'Etat »;

» 4<sup>o</sup> Deux « conseillers rapporteurs sur les affaires administratives : *ts'an tche tcheng ssé*, du second degré du second rang. Ils avaient pour fonctions d'aider les ministres en prenant connaissance des grandes affaires de l'administration et d'en donner leur avis aux ministres assesseurs.

» Voilà les *Douze barons*, formant le *Cabinet* de K'oublai Khaân, dont parle Marc Pol, et pas d'autres; le président de ce Cabinet, soit qu'il fût pris, comme sous Ogotaï, au sein même du Cabinet, soit que, comme sous K'oublai, ce fût l'héritier présomptif qui le présidât, n'en faisait pas partie. Les membres de ce Cabinet sont compris, dans les Annales mongoles, sous la dénomination de *Tsai Siang*; et ils sont assimilés, dans les « Tableaux historiques des offices publics sous toutes les dynasties chinoises » publiés par ordre impérial, la quarante-cinquième année K'ien Loung (1780) au *Nei ko*, ou « Cabinet des Ministres d'Etat de la dynastie mandchoue. »

Pauthier a résumé ainsi, d'après le *Youen Che*, les détails de l'organisation du gouvernement mongol <sup>1</sup> :

« Sous T'aï Tsou (Tchinguiz Khan), le gouvernement était purement militaire, sous l'autorité de chefs subordonnés les uns aux autres, qui commandaient à un nombre déterminé de familles. Ses successeurs jusqu'à K'oubilaï, presque uniquement occupés à faire des conquêtes, sui-

1. MARCO POLO, p. 328n.